



RENCONTRES DE L'ÉVALUATION Édition 2024 - Synthèse

Le Comité d'évaluation et de contrôle (CEC), la Cour des comptes et France Stratégie ont coorganisé les « **Rencontres de l'évaluation** » à l'Assemblée nationale le 16 mai 2024. Près de quatre ans après la précédente édition, cet événement a permis de réunir les acteurs de l'évaluation - administrations, institutions, chercheurs, cabinets - et leurs potentiels utilisateurs - législateurs, médias, étudiants, citoyens, etc.

Dans leurs propos introductifs, la présidente de l'Assemblée nationale, **Yaël Braun-Pivet**, et le Premier président de la Cour des comptes, **Pierre Moscovici**, ont rappelé l'importance de l'évaluation pour améliorer l'efficacité de l'action publique et pour renforcer la transparence des décisions politiques vis-à-vis des citoyens. Le Premier président, **Pierre Moscovici** a en particulier souligné la rapide montée en puissance de l'évaluation à la Cour des comptes et dans les chambres régionales des comptes, et notamment grâce aux saisines du Parlement et des citoyens, à la consolidation en interne de l'expertise évaluative et à la multiplication de partenariats entre la Cour et des acteurs académiques.



*Mots d'introduction
de la Présidente
de l'Assemblée nationale
et du Premier président
de la Cour des comptes*

La première table-ronde a porté sur la promotion de l'évaluation au niveau local.

Y sont intervenus **Isabelle Duchefdelaville** (présidente de la Société française d'évaluation), **Bernard Lejeune** (président de la Chambre régionale des comptes Auvergne-Rhône-Alpes), **Yannick L'Horty** (directeur de la fédération « Théorie et évaluation des politiques publiques »), **Gautier Maigne** (directeur de département à France Stratégie) et la députée **Annie Vidal** (vice-présidente du CEC).

Les intervenants ont évoqué le **développement continu de l'évaluation au niveau local**, malgré quelques freins persistants auxquels ils ont répondu en formulant quatre recommandations clés :

1. Renforcer la production de données locales et leur mise à disposition
2. Former les élus locaux aux enjeux de l'évaluation et outiller les collectivités territoriales autour de standards méthodologiques communs
3. Engager les collectivités territoriales à saisir les chambres régionales des comptes et à rendre publics leurs propres travaux
4. Engager plus souvent les acteurs académiques dans les travaux évaluatifs, et notamment les universités locales



*Table-ronde en salle
Lamartine*

Entre les deux tables rondes, une session « posters » a permis à une douzaine de doctorants de présenter leurs travaux en lien avec des évaluations de politique publique, autour de méthodes et de sujets très variés (environnement, culture, éducation, innovation, emploi, santé, etc.)



*Session « posters » d'une
douzaine de doctorants
sélectionnés*

La deuxième table-ronde s'est intéressée aux moyens de renforcer l'utilisation des travaux évaluatifs dans le débat public et la décision politique.

Y sont intervenus **Cédric Audenis** (commissaire général par intérim de France Stratégie), **Adam Baïz** (coordonnateur de l'évaluation des politiques publiques à la Cour des comptes), **Julien Grenet** (directeur adjoint de l'Institut des politiques publiques), la députée **Véronique Louwagie** (vice-présidente de la Commission des finances), **Antoine Pellion** (secrétaire général à la planification écologique) et **Alexandra Roulet** (professeure d'économie à l'INSEAD).

Les intervenants ont d'abord noté l'**utilisation croissante** des évaluations dans le débat public, et en particulier dans le **débat parlementaire**, et notamment grâce l'introduction par la LOFL d'un **budget axé sur la notion de performance**, l'organisation depuis 2018 des « **Printemps de l'évaluation** », la création du CEC ou encore la diffusion en interne de l'outil **LexImpact**. Quelques messages et recommandations clés ont également été soulignés :

1. Exiger du gouvernement la production d'évaluations préalables de meilleure qualité et laissant aux parlementaires un temps d'examen et de discussion moins resserré
2. Privilégier la constitution de comités d'évaluation associant les parties prenantes afin de mieux cadrer les travaux et renforcer la légitimité de leurs conclusions
3. Encourager les chercheurs à rendre leurs travaux plus accessibles, à travers des interventions grands publics, des policy briefs
4. Accepter le temps relativement long de l'évaluation d'impact, et apprécier à plus court terme la pertinence et la qualité de la mise en œuvre des politiques
5. Rendre publiques l'ensemble des évaluations et encourager la réalisation de revues de littérature afin d'éclairer rapidement et utilement les décisions politiques

Précisément dans cet esprit, la Cour des comptes a annoncé à cette occasion la mise en ligne de sa « **Plateforme des évaluations de politique publique** », disponible sur son site internet sous l'item « Plateformes citoyennes ». Près d'un millier d'évaluations, produites depuis 2008 par des acteurs institutionnels et académiques, y ont été recensées et synthétisées en une page. L'objectif est double : faciliter l'appropriation dans le débat public des évaluations existantes, et aider à identifier les sujets et méthodes méritant d'être investis à l'avenir.

Cédric Audenis (commissaire général par intérim de France Stratégie) a conclu la matinée en rappelant la **diversité des temporalités, des pratiques et des méthodologies de l'évaluation**. Il a souligné les progrès accomplis ces dernières années, tant au niveau local qu'au niveau national, ainsi que les pistes de progression qu'il reste encore à parcourir, et en particulier sur le **plan des méthodes et des partenariats académiques**.

[Je consulte l'enregistrement vidéo
des Rencontres de l'évaluation - 2024](#)



Cour des comptes

